

■ SOCIÉTÉ *concours lépine*

Un casse-noisettes rafle la mise

Finie la corvée de ramasser des miettes après l'utilisation du casse-noisettes. Un Lorrain a fabriqué un objet écolo, efficace et ludique.

Le casse-noisettes inventé par Adrien Roussel ferait son trou dans les histoires de Géo Trouvetou et de Gaston Lagaffe. Sans oublier les Bidochon. Mais contrairement à ces trois-là, l'invention de ce jeune Lorrain fonctionne parfaitement bien. Son casse-noisettes a raflé une médaille d'or au concours Lépine à Paris et le prix du ministère de l'Agriculture au Lépine de Strasbourg, sans oublier celui de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Un cône en bois creux d'une vingtaine de centimètres de hauteur surmonté d'un ballon de latex qui repose sur un socle également en bois : on ne peut pas faire plus simple. Le fruit à coque est placé dans le ballon, le cône sur son socle. Ce qui donne une forme surprenante à l'ensemble.

La suite est enfantine. Normal puisqu'Adrien a imaginé son objet à 14 ans. « Je jouais avec mon lance-pierres et je me suis retrouvé en panne de caillou. Comme j'avais des noix sous la main, j'en ai pris une pour la lancer contre un mur », se souvient-il. Le résultat l'a un peu surpris. « Seule la coque était éclatée, le fruit se trouvait intact ». Intrigué, il recommence et confirme sa première expérience.

Succès assuré

Pour ses 14 ans, sa maman lui « offre le coût du dépôt à l'INPI du principe de propulsion d'un fruit à coque sur quelque chose de dur ». Cela n'existe pas. De l'idée à la réalisation, Adrien ne perd pas de temps. Il fabrique son premier prototype avec un morceau de bouteille en plastique et un ballon de baudruche. Puis Adrien se met au tour à bois pour créer un bel objet qui a un peu de mal cependant à se caser dans un tiroir de cuisine.

A 16 ans, le lycéen participe à la Foire internationale de Metz. « J'ai eu cinquante commandes »



Adrien Roussel et son invention. Photo Anthony PICORE

et un contact avec un tourneur sur bois belge. Adrien songe bien à créer son entreprise « mais mes parents n'ont pas voulu m'émanciper ». Il se consacre à ses études et met son bébé de côté.

Cinq ans plus tard, son diplôme d'études commerciales en poche, Adrien sort ses prototypes du placard et prend attache avec le tourneur sur bois. Le succès est assuré à la Foire de Metz : « J'en ai vendu 554 ». Des exposants lui expliquent qu'il ferait un tabac au concours Lépine à Paris. « J'avais pour objectif d'en vendre 1 000 ». Il écoule 1 510 Moha, le petit nom de son invention.

Devenu auto-entrepreneur en septembre 2009, ce jeune habitant de Loisy, en Meurthe-et-Moselle, sent qu'il se trouve à la croisée de chemins. Soit il fonde sa société autour de Moha, soit il se lance dans l'immobilier, sa deuxième passion. Il s'octroie quelques semaines de réflexion. Mais le casse-noisettes fait son chemin. Adrien a déjà déposé une marque de vêtements baptisée « Moha attitude ». Peut-être le début d'une saga industrielle.

M.-O. N.

lar-moha@gmail.com